



Chaire Jean Monnet  
*Ad personam*  
Identités et Cultures en Europe  
Université Matej Bel, Banská Bystrica



LAREQUOI  
Research Center of ISM-IAE  
Graduate School of Management

UVSQ  
université PARIS-SACLAY

*Colloque international et publication*

# Éthique et Innovations dans l'administration publique

*Appel à contributions*

**Colloque international, 25-26 Janvier 2024,  
ISM-IAE de Versailles St-Quentin-en-Yvelines**

*Publication prévue pour Septembre 2024*



## ***Appel à contributions***

### **Éthique et Innovations dans l'administration publique**

**Colloque international, 25-26 Janvier 2024,  
ISM-IAE de Versailles St-Quentin-en-Yvelines**

**Publication prévue pour Septembre 2024**

La gestion de l'innovation est un sujet important dans la littérature économique, mais elle est moins étudiée dans l'administration publique (de Lancer Julnes, Gibson, 2015 ; Demir, 2022). En effet, les organisations publiques sont davantage associées à une forme procédurière de bureaucratie, limitant la prise d'initiative des fonctionnaires : toute amélioration du service doit au préalable être validée selon un processus décisionnel plus ou moins long et surtout pas forcément tourné vers la satisfaction des usagers. Ces organisations étaient, à juste titre, considérées comme étant moins orientées vers la clientèle, au nom de valeurs publiques, pas forcément partagées par tous. Heureusement, aujourd'hui, plusieurs facteurs incitent les organisations publiques à elles-mêmes innover en tentant une approche expérientielle (de type expérience-client), progressivement (vers une expérience citoyen ?) ou en adoptant une démarche qualité et/ou une procédure de benchmark : la pression des usagers-consommateurs, leurs moyens accrus d'information et de comparaison, la pugnacité des entreprises privées et la disponibilité d'innovations technologiques permettant d'individualiser les consommations de bien public. En effet, l'innovation est censée être stimulée par la concurrence, alors que les organisations publiques sont moins ou pas soumises à la pression du marché.

Ainsi, au cours des trois dernières décennies, l'innovation au sein de l'administration publique semble bien avoir été inspirée d'évolution dans le secteur privé, comme, par exemple, le New Public Management ou encore la Responsabilité Sociale des Organisations, etc. (El-Taliawi, Dayal, 2018). De plus, les innovations émanent souvent de l'initiative des citoyens eux-mêmes (Rouet, Côme, 2023), d'entrepreneurs sociaux ou encore d'ONG. Pour autant, l'administration publique reste un terrain très fertile pour les innovations (de Lancer Julnes, Gibson, 2015, Gil-Garcia *et al.*, 2020).

Un des objectifs affichés de l'Union européenne est de participer à l'amélioration de la qualité des administrations publiques de ces États membres, comme de leur gouvernance, ce qui influe à la fois sur les performances économiques des sociétés et sociales des citoyens. Les pratiques administratives doivent ainsi être fondées sur une approche renouvelée des citoyens et de leurs besoins, dans le respect d'une éthique de la vie publique, avec transparence et responsabilité (Pantiru, 2019 ; France22, 2022). La Commission européenne soutient ainsi certains projets, plans d'action de lutte contre la corruption et la fraude, conception de nouveaux systèmes et méthodes de contrôle et d'audit interne, modernisation des systèmes de passation des marchés publics, etc., donc certains intègrent à la fois un caractère d'innovation et d'éthique<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cf. [https://reform-support.ec.europa.eu/what-we-do/public-administration-and-governance\\_en#:~:text=Improving%20structures%20and%20processes%20to,strong%20governance%20and%20monitoring%20system](https://reform-support.ec.europa.eu/what-we-do/public-administration-and-governance_en#:~:text=Improving%20structures%20and%20processes%20to,strong%20governance%20and%20monitoring%20system)



Pour autant, tout comme dans le secteur privé (Hanekamp, 2007), l'éthique des innovations est rarement remise en question au sein de l'administration publique, et en particulier en ce qui concerne les innovations liées au digital. Pour plusieurs raisons. En premier lieu, une pratique, un service ou un produit reconnu ou annoncé comme « innovation », est associé à un progrès avec un *a priori* positif pour l'utilisateur-consommateur, peut-être moins ressenti positivement pour l'opérateur. Cependant, à condition de faire preuve de pédagogie et de persuasion et d'adopter un comportement éthique, personne ne s'oppose aux innovations, à moins d'assumer un conservatisme qui ne pourra que faire l'objet d'une dénonciation, voire d'une condamnation. De plus, les missions des organisations publiques étant orientées vers la recherche, le maintien et le développement du « bien commun », leurs « innovations » en sont d'autant plus supposées être des facteurs de progrès et d'amélioration de la vie sociale. L'évolution de la e-administration illustre bien ces présupposés et, effectivement, la généralisation des procédures administratives en ligne est bien un progrès, globalement, mais les effets de la diminution, voire de la disparition des relations avec les agents du service public n'ont pas été anticipés et commencent seulement à faire l'objet d'études. Le point faible de ces innovations reste cependant leur inscription dans un cycle électoral, teinté de mimétisme en ce qui concerne les collectivités locales, et un horizon temporel limité notamment sur leurs impacts réels.

Toute organisation doit, en permanence, tenter d'assurer une intégrité institutionnelle, en particulier par rapport à ses missions et ses pratiques. Les agents publics doivent donc avoir des comportements adaptés à cet objectif, et savoir faire la part des choses entre les intérêts particuliers de chacun (ou corporatistes) et l'intérêt général. On peut légitimement se demander ce qu'il en est dans le cas des innovations digitales.

L'éthique, en particulier l'éthique administrative, en tant que domaine de réflexion sur les valeurs, les piliers traditionnels de l'administration publique (*Economie, Efficacité et Équité*) ou plus récents (*Evaluation, Résilience*), sur les normes, les règles, les principes moraux, est, depuis longtemps, au centre de nombreuses analyses et recherches, en particulier sur les outils et dispositifs de régulation (lois, règlements, chartes, etc.) et leur évolution (Frederickson, Rohr, 1993 ; Cooper, 2000 ; Piron, 2002 ; Piroux, 2008 ; Bartoli *et al.*, 2011, Dutelle et Taylor, 2021). La corruption est un des principaux thèmes abordés (Cox, 2009 ; Merloni, 2018). Elle s'étend également au népotisme et au favoritisme, voire au copinage. Cette problématique est parfois traitée au niveau individuel avec la théorie de la vertu (Vries, Kim, 2011), ou au niveau organisationnel et institutionnel avec la théorie critique (Boje, 2008).

Globalement, les travaux sur l'éthique des innovations au sein de l'administration publique restent rares (managériales, organisationnelles, technologiques, sociales). Un rapide survol de la littérature permet d'identifier deux courants contradictoires : le premier, très optimiste, encourage les organisations publiques à imiter les organisations privées et à multiplier les codes de déontologies, le second, assez pessimiste, se concentre sur la perte de l'éthique de l'administration publique, voire même la perte de sens et de valeurs des agents publics et la multiplication de comportements opportunistes.



Ce projet collectif propose de contribuer à une analyse éthique des innovations dans le secteur public, en particulier des innovations digitales, en elle-même performative et permettant d'envisager des actions collectives futures. Il s'inscrit en continuité du projet collectif « *Participatory and Digital Democracy at Local Level* » qui a donné lieu à l'organisation d'un colloque le 28 janvier 2022, puis d'une publication aux éditions Springer, en janvier 2023.

La théorie de l'éthique comprend de nombreux courants : le conséquentialisme, la déontologie, la vertu et le communautarisme, le contrat social, la justice, le discours et l'éthique féminine (Painter-Morland, 2008 ; Fryer, 2015). Certaines de ces approches sont normatives et impliquent des codes d'éthique et des règles explicites, tandis que d'autres sont descriptives, mais toutes se concentrent sur un niveau d'analyse abstrait et universel qui est parfois déconnecté de la vie professionnelle quotidienne.

Les codes, les règles et les valeurs sont interprétés par les acteurs sociaux afin de leur donner un sens dans les situations de la vie réelle. Sur la base de l'éthique phénoménologique et pragmatiste, nous proposons de considérer l'éthique comme une réalisation collective à travers les performances des pratiques sociales. L'approche des pratiques sociales est elle-même un ensemble de courants multiples : ethnométhodologie, théorie de l'acteur-réseau, discours, approches critiques, féministes, communauté de pratique, praxéologies bourdieusienne, schatzkienne et giddensienne, et sociologie pragmatique (Nicolini, 2013 ; Bueger, Gadinger, 2018). Toutes ces approches ont en commun de mettre l'accent sur la vie quotidienne, la création de sens et le rejet des dualités classiques (matière contre sens, structure contre agence).

Si les approches des pratiques sociales sont fréquemment mobilisées pour étudier les processus d'innovation, ce n'est pas le cas des études sur l'éthique des affaires. Painter-Morland et Bos (2011) proposent de considérer l'éthique comme une pratique réalisée dans des situations professionnelles quotidiennes. Malheureusement, cette proposition n'est pas accompagnée par une analyse empirique. En outre, il semble que la littérature existante mette peu l'accent sur l'éthique en tant que pratique dans les organisations publiques et leurs innovations.

Pour Schatzki (1996, p. 89) les pratiques sociales sont des liens temporels et spatiaux dispersés « d'actes et de paroles », organisés autour de « compréhensions partagées » (Schatzki, 2002). Les conceptions partagées sont normatives et attribuent des identités et des valeurs aux acteurs sociaux et aux artefacts matériels. L'éthique est donc une dimension de toutes les pratiques sociales. Il est possible d'envisager les pratiques comme des articulations routinières d'actes et de paroles ou comme performances (Shove, Pantzar, Watson, 2012). Dans le premier cas, il s'agira d'étudier comment des éléments de la pratique s'articulent de manière routinière à un niveau historique et structurel (compréhensions partagées), dans le second cas, des cas particuliers de réalisations spatio-temporelles spécifiques de la pratique peuvent être analysés (paroles et actes particuliers).

Ainsi, les innovations (technologiques, managériales, sociales, etc.) sont de nouvelles performances (paroles et actes) de pratiques sociales existantes. Mais une pratique sociale (par exemple, le vote numérique) n'est pas isolée. Elle est mêlée à d'autres pratiques



Chaire Jean Monnet  
*Ad personam*  
Identités et Cultures en Europe  
Université Matej Bel, Banská Bystrica



**LAREQUOI**  
Research Center of ISM-IAE  
Graduate School of Management

**UVSQ**  
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

sociales locales (vote en face à face, pratiques électorales, pratiques de communication, etc.). Des dilemmes éthiques émergent lorsqu'une nouvelle pratique sociale est en contradiction avec d'autres pratiques existantes ou émergentes.

L'objectif de ce colloque est de participer à une exploration théorique permettant une analyse des pratiques, pour tenter de comprendre comment aborder les dilemmes éthiques de l'innovation au sein des administrations publiques, en Europe. L'analyse théorique envisagée n'est donc pas uniquement abstraite et/ou normative mais s'inscrit dans une appropriation des démarches actuelles, à ce titre il s'agit bien d'améliorer la pratique quotidienne et d'intéresser chercheurs, managers publics, fonctionnaires, citoyens, associations et étudiants.



## ***Propositions de thématiques :***

- L'éthique de l'AP : raison d'être ou logique du pouvoir
- Entre éthique politique et éthique des affaires dans l'AP
- L'AP : pour un dialogue éthique au quotidien
- L'IA et l'éthique dans l'AP
- Les transformations numériques dans l'AP et leurs effets
- Innovations numériques dans l'AP : « Technologisme » contre opportunité de réaliser les valeurs des services publics
- Transformations sociales dans et par les AP
- Les AP de l'UE : Diversité des membres et éthique politique
- Les AP dans l'UE : L'UE comme catalyseur de l'innovation (?)
- Évaluation éthique des innovations des AP
- Succès des innovations éthiques dans les aires protégées
- L'éthique des innovations dans les AP : Perspectives

## ***Contributions attendues :***

- Analyse théorique de cas empiriques d'innovations au sein de l'administration publique dans différents contextes locaux, qui permet d'identifier des processus communs.
- L'Union européenne comme innovation éthique, dimensions européennes avec, en particulier, étude de l'éthique et des valeurs de l'Union européenne pour l'innovation dans l'administration publique au niveau européen et local.
- Cas dans différents secteurs de l'administration publique (armée, éducation, santé, etc.), dans différents corps de métiers (cadre, employé, haut fonctionnaire, responsable, formateurs, communicants...) et statuts (contractuels, fonctionnaires, titulaires) et dans différents pays.
- Prise en compte de différents points de vue : citoyens, politiques, gestionnaires, organisations syndicales, ONG, responsables politiques, etc., avec la mobilisation d'auteurs dans ce sens.
- Cas d'intrapreneuriat au sein de l'administration publique dans des initiatives sociales et solidaires.
- Éléments de comparaisons d'initiatives réussies et d'initiatives de solidarité.
- Études sur les luttes et résistances au changement dans les administrations, notamment au nom des valeurs publiques et du maintien du service public et les réponses apportées.
- Formation des élus aux questions éthiques et à la nécessité de les prendre en compte avant toute innovation que ce soit dans les processus démocratiques (démocratie participative, conseils de quartier, conventions citoyennes), dans les services administratifs) ou dans l'extension de la numérisation.
- Intégration d'une démarche éthique dans les communications des collectivités locales sur le harcèlement moral ou sexuel, la présomption d'innocence et le risque de présomption de culpabilité, notamment à travers les réseaux sociaux.



## Références

- Bartoli, A., Keramidas, O., Larat, F., Mazouz, B. (2011). « Vers un management public éthique et performant », *Revue Française d'Administration Publique*, 4(140), pp. 629-639.
- Boje, D. M. (2019). *Organisational Research. Storytelling in Action*. London, New York, Routledge.
- Bueger, C., Gadinger, F. (2018). *International Practice Theory*. New York, Palgrave Macmillan.
- Cooper, T. (2000). *Handbook of Administrative Ethics*. New York, Routledge.
- Cox, R. W. (ed.) (2009). *Ethics and Integrity in Public Administration. Concepts and Case*. London, New York, Routledge.
- de Lancer Julnes, P., Gibson, E. (2015). *Innovation in the Public and Nonprofit Sectors*. New York, London, Routledge.
- Dutelle, A. W., Taylor, R. S. (2021). *Ethics for the Public Service Professional*. CRC Press, Taylor & Francis Group.
- France22 (2022), "Strasbourg Declaration on the Common values and challenges of European Public Administrations", available at <[https://www.transformation.gouv.fr/files/presse/Declaration\\_common\\_values\\_challenges\\_european%20public\\_administrations\\_1.pdf](https://www.transformation.gouv.fr/files/presse/Declaration_common_values_challenges_european%20public_administrations_1.pdf)>.
- Frederickson, G., Rohr, J. A. (1993). *Ethics and Public Administration*. New York, Routledge.
- Fryer, M. (2014). *Ethics Theory and Business Practice*, Sage.
- Gil-Garcia, J. R., Gasco-Hernandez, M., Pardo, T. A. (2020). "Beyond Transparency, Participation, and Collaboration? A Reflection on the Dimensions of Open Government", *Public Performance & Management Review*, 43(3), pp. 483-502.
- Hanekamp, G. (ed.) (2007). *Business Ethic of Innovation*. Springer.
- Merloni, F. (2019). *Corruption and Public Administration. The Italian Case in a Comparative Perspective*. London, New York, Routledge.
- Nicolini, D. (2013). *Practice Theory, Work, and Organisation. An Introduction*. Oxford University Press.
- Painter-Morland, M. (2008). *Business Ethics as Practice. Ethics as the Everyday Business of Business*. Cambridge University Press.
- Painter-Morland, M., Bos, R. T. (2011). *Business Ethics and Continental Philosophy*. Cambridge University Press.
- Pantiru, M. C. (2019). "Ethics, an integral part of the organizational culture in the European public administrations". EUPAN survey during the Romanian Presidency of the Council of the European Union in 2019, available at <<https://www.eupan.eu/wp-content/uploads/2020/05/Ethics-an-integral-part-of-the-organizational-culture-in-the-European-public-administrations.pdf>>.
- Piroux, A. (2008). « L'éthique administrative à l'épreuve de ses usages », *Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique*, 16(1), pp. 83-144.
- Piron, F. (2002). « Éthique de l'administration et du service public », *Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 4(1), pp. 31-44.
- Rouet, G., Côme, T. (2023). *Participatory and Digital Democracy at the Local Level*. Springer.
- Schatzki, T. R. (1996). *Social Practices. A Wittgensteinian Approach to Human Activity and the Social*. Cambridge University Press.



Chaire Jean Monnet  
*Ad personam*  
Identités et Cultures en Europe  
Université Matej Bel, Banská Bystrica



**LAREQUOI**  
Research Center of ISM-IAE  
Graduate School of Management

**UVSQ**  
UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Schatzki, T. R., (2002). *The Site of the Social. A Philosophical Account of the Constitution of Social Life and Change*. University Park, Pennsylvania State University Press.

Shove, E., Pantzar, M., Watson, M. (2012). *The Dynamics of Social Practice. Everyday Life and how it Changes*. Sage.

Vries, M. D., Kim, P. S. (eds.) (2011). *Value and Virtue in Public Administration. A Comparative Perspective*. Springer.

El-Taliawi, O., Dayal, O., (2018), "Ethics and Public Administration". In: Farazmand, A. (eds) *Global Encyclopedia of Public Administration, Public Policy, and Governance*. Springer, pp. 1-4.

Demir, F. (2022). *Innovation in the Public Sector. Smarter States, Services and Citizens*. Springer.



## ***Propositions de contributions***

Coordination du projet : Stela Raytcheva, Thierry Côme, Gilles Rouet, LAREQUOI, Université Paris-Saclay

[stela.raytcheva@uvsq.fr](mailto:stela.raytcheva@uvsq.fr) – [thierry.come@uvsq.fr](mailto:thierry.come@uvsq.fr) – [gilles.rouet@uvsq.fr](mailto:gilles.rouet@uvsq.fr)

*Contributions écrites* : Anglais – *Langue de la conférence*: Anglais, Français

Les propositions de contributions (titre, résumé de la proposition en anglais ou en français, 150 mots, 4 à 6 mots-clés, et présentation personnelle de l'auteur ou des auteurs) doivent être envoyées avant le **15 juillet 2023**, simultanément à

Emmanuel Aman-Morin, [emmanuel.aman-morin@uvsq.fr](mailto:emmanuel.aman-morin@uvsq.fr)  
& Gilles Rouet, [gilles.rouet@uvsq.fr](mailto:gilles.rouet@uvsq.fr)

Les auteurs sélectionnés recevront des instructions de mise en forme et devront envoyer leur texte avant le **15 Décembre 2023**.

Après la conférence, une publication collective sera composée avec les contributions sélectionnées et sous le titre *Ethics and Innovation in Public Administration*.

## ***Comité scientifique et d'organisation***

Emmanuel Aman-Morin, *LAREQUOI*

Mourad Attarça, *LAREQUOI*

Thierry Côme, *LAREQUOI*

Petia Gueorgieva, *NBU, Bulgaria*

Radovan Gura, *UMB, Slovakia*

Miroslaw Natanek, *ISE, Krakow, Poland*

Gabriela Pascariu, *CSE, Iasi, Roumania*

Grzegorz Pozarlik, *ISE, Krakow, Poland*

Stela Raycheva, *LAREQUOI*

Maria Rostekova, *UMB, Slovakia*

Gilles Rouet, *LAREQUOI*